

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 novembre 2018

**Rapporteur :
Madame Maëlig LE NAIR-
DOARE**

N° 5

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 14/11/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 13/11/2018
(accusé de réception du 13/11/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°2

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La décision modificative qui vous est présentée, a pour objet :

- L'utilisation des lignes provisions pour dépenses imprévues;
- L'inscription de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.
- Les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre

I/ L'utilisation de la ligne provisions pour dépenses imprévues

La ligne 020.022. « Provisions pour dépenses imprévues » permet de financer :

01.673.300	Annulation de titres sur exercices antérieurs / société Quai Dupleix (décision du Tribunal Administratif)	50 000,00 €
01.6817.300	Ajustement provision pour dépréciation des créances (montant global 2018 : 60 000 €)	16 800,00 €
520.657362.90 0	Subvention complémentaire 2018 au CCAS / EHPAD (délibération du 28/06/20018)	100 000,00 €
023.6574.010	Subvention / Office Public de la Langue Bretonne (montant global 3 800 € : délibération du 19/04/20018)	913,00 €
	Total	167 713,00 €

II/ L'inscription de dépenses supplémentaires par modifications de chapitres

Sur le budget principal :

020.6718.111	Frais de sinistres / responsabilité des tiers reconnus (remboursement par les tiers responsables)	90 000,00 €
020.2182.410	Acquisition véhicules (financée par les crédits d'investissement récurrents)	121 069,82 €
253.2158.67003.711	Tapis de gymnastique / matériel sportif dans les écoles (financés par les frais divers PEL)	2 500,00 €
01.673.300	Ré-imputation en investissement des titres remboursement des travaux menaçant péril (compte 4542)	38 733,00 €
322.6282.840	Prestations de conciergerie 4 ^{ème} trimestre / musée des beaux-arts suite départ en retraite (financées par le chapitre 012 charges de personnel)	17 500,00 €
114.60632.119	Petits matériels/ réserve communale de sécurité civile (financés par les crédits fonctionnement tranquillité publique)	7 000,00 €
114.2188.59004.119	1 ^{er} Equipement / réserve communale de sécurité civile(financé par les crédits fonctionnement tranquillité publique)	8 000,00 €
823.2158.84001	Achat de jeux espaces verts (financé par le crédit travaux espaces verts)	9 478,40 €
020.651.130	Manifestations des fêtes de fin d'année (financées par le crédit subventions culturelles)	37 192,00 €
321.64131.210	Rémunérations Conférenciers / musée (financées par les honoraires musée)	548,00 €
025.6161.111	Assurance dommages-ouvrage / maison associative (coût global : 55 235 €, financement par le crédit travaux)	46 000,00 €
020.6712.111	Indemnités à verser à un agent suite à un accident du travail (financées par le chapitre 012)	18 305,00 €
821.2158.75002.510	Mise en œuvre de plaques de rues bilingues (financé par des opérations de voirie 2018 non réalisées)	20 000, 00 €
822.21571.75001	Acquisition faucheuse débroussailleuse (financée par des opérations voirie 2018 non réalisées)	49 853, 00 €
814.2315.15018.	Remplacement de luminaires vétustes avec mise en place de leds (financé par des opérations voirie 2018 non réalisées)	74 000, 00 €
814.2315.15006.	Remplacement de mâts sur installations identifiées dangereuses (financé par des opérations voirie 2018 non réalisées)	61 000, 00 €
823.6574.420	Subventions aux associations horticolas (conseil municipal du 30/06/2016, financées par le crédit entretien espaces verts)	855,00 €
026.2158.71014.113	Achat d'outils / service funéraire (coût : 312 €, financée par les crédits de fonctionnement)	127,00 €
01.275.300	Ajustement dépôt de garantie (compensation dépenses et recettes)	100,00 €

A noter, également, l'ajustement des inscriptions du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et communal (FPIC). Le delta, soit 38 060 €, est financé par des recettes de fonctionnement non prévues :

01.739223.300	Montant du prélèvement (compte 739223)	+ 4 341 €
01.73223.300	Montant du reversement (compte 73223)	- 33 719 €

Sur le budget locations et camping :

6541	Admissions en non-valeur (Délibération du conseil municipal du 27/09/2018) (financées par le compte 62871, remboursement de frais au budget principal)	80 031,00 €
------	--	-------------

III/ Les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre

Des ajustements sont nécessaires en dépenses et en recettes afin d'effectuer les écritures d'ordre suivantes :

- Amortissement des immobilisations et les écritures de reprises sur frais d'études et d'insertions :

Budget principal	Chapitres D040 et R042	249 307,00 €
Budget parking	Chapitres 041	198 900,00 €
Budget locations et camping	Chapitres R040 et D042	3 590,00 €
Budget locations et camping	Chapitres 041	103 600,00 €
Budget locations et camping	Chapitre D040 et R042	4 600,00 €

- Solde du compte 238 avances sur commandes d'immobilisations » pour les travaux d'accessibilités handicapés au vu des pièces justificatives de l'exécution des dépenses.

R238.84016 (chapitre 041)	Solde du compte 238/ avances travaux accessibilités handicapés	960 000,00 €
D2313.84016 (chapitre 041)	Justifications des dépenses suite aux avances versées	960 000,00 €

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants des votes des chapitres du budget primitif 2018.